

Belgique

- Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH) c. Belgique, Réclamation n°62/2010, décision sur le bien-fondé du 21 mars 2012 ;
- Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH) c. Belgique, réclamation n° 75/2011, décision sur le bien-fondé du 18 mars 2013 ;
- Association pour la protection des enfants (APPROACH) Ltd c. Belgique, réclamation n°98/2013, décision sur le bien-fondé du 20 janvier 2013.
- Centre de Défense des Droits des Personnes Handicapées Mentales (MDAC) c. Belgique, réclamation n° 109/2014, décision sur la recevabilité et le bien-fondé du 16 octobre 2017

Bulgarie

- Centre européen des droits des Roms c. Bulgarie, réclamation no 31/2005, décision sur le bien-fondé du 18 octobre 2006 ;
- Centre de défense des droits des personnes handicapées mentales (MDAC) c. Bulgarie, réclamation no 41/2007, décision sur le bien-fondé du 3 juin 2008 ;
- Centre européen des Droits des Roms (CEDR) c. Bulgarie, réclamation no 46/2007, décision sur le bien-fondé du 3 décembre 2008 ;

Finlande

- *Association of Care Giving Relatives and Friends* c. Finlande, réclamation no 70/2011, décision sur le bien-fondé du 4 décembre 2012 ;
- *Association of Care Giving Relatives and Friends* c. Finlande, réclamation no 71/2011, décision sur le bien-fondé du 4 décembre 2012 ;
- *Finnish Society of Social Rights* c. Finlande, réclamation no 88/2012, décision sur le bien-fondé du 9 septembre 2014 ;
- *Finnish Society of Social Rights* c. Finlande, réclamation no 106/2014, décision sur le bien-fondé du 8 septembre 2016 ;
- *Finnish Society of Social Rights* c. Finlande, réclamation no 108/2014, décision sur le bien-fondé du 8 décembre 2016.

France

- Autisme Europe c. France (n°13/2002), décision sur le bien-fondé du 4 novembre 2003 ;
- Action européenne des handicapés (AEH) c. France (n° 81/2012), décision sur le bien-fondé du 11 septembre 2013 ;
- Association pour la protection des enfants (APPROACH) Ltd. c. France (n° 92/2013), décision sur le bien-fondé du 12 septembre 2014 ;
- Mouvement international ATD-Quart Monde (ATD) c. France, n° 33/2006, décision sur le bien-fondé du 5 décembre 2007 ;
- Fédération européenne des Associations nationales travaillant avec les Sans-abri (FEANTSA) c. France, n° 39/2006, décision sur le bien-fondé du 5 décembre 2007 ;
- Centre européen des Droits des Roms (CEDR) c. France, n°51/2008, décision sur le bien-fondé du 19 octobre 2009 ;
- Centre sur les droits au logement et les expulsions (COHRE) c. France, n° 63/2010, décision sur le bien-fondé du 28 juin 2011 ;
- Forum européen des Roms et des Gens du Voyage (FERV) c. France, réclamation n° 64/2011 c. France, décision sur le bien-fondé du 24 janvier 2012 ;

- Médecins du Monde – International c. France, réclamation n° 67/2011, décision sur le bien-fondé du 11 septembre 2012 ;
- Conseil européen des Syndicats de Police (CESP) c. France, réclamation n° 38/2006, décision sur le bien-fondé du 3 décembre 2007 ;
- Conseil européen des Syndicats de Police (CESP) c. France, réclamation n° 57/2009, décision sur le bien-fondé du 1er décembre 2010 ;
- Conseil européen des Syndicats de Police (CESP) c. France, réclamation n° 68/2011, décision sur le bien-fondé du 23 octobre 2012 ;
- Conseil européen des syndicats de police (CESP) c. France, réclamation n°101/2013, décision sur le bien-fondé du 27 janvier 2016 ;
- Comité européen d'action spécialisée pour l'Enfant et la Famille dans leur milieu de vie (EUROCEF) c. France, réclamation n°114/2015, décision sur le bien-fondé du 24 janvier 2018 ;
- Confédération générale du travail Force ouvrière (FO) c. France réclamation n° 118/2015, décision sur le bien-fondé du 3 juillet 2018 ;
- Forum européen des Roms et des Gens du Voyage (FERV) c. France, réclamation n° 119/2015, décision sur le bien-fondé du 5 décembre 2017 ;

- Grèce

- Centre européen des droits des Roms c. Grèce, réclamation n° 15/2003, décision sur le bien-fondé du 8 décembre 2004 ;
- Centre international pour la protection juridique des droits de l'homme (INTERIGHTS) c. Grèce, réclamation n° 49/2008 ; décision sur le bien-fondé du 11 décembre 2019 ;
- Fondation Marangopoulos pour les Droits de l'Homme c. Grèce, réclamation no 30/2005, décision sur le bien-fondé du 6 décembre 2006 ;
- Fédération générale des employés des compagnies publiques d'électricité (GENOP-DEI) et Confédération des syndicats des fonctionnaires publics (ADEDY) c. Grèce, réclamation n° 65/2011, décision sur le bien-fondé du 23 mai 2012 ;
- Fédération générale des employés des compagnies publiques d'électricité (GENOP-DEI) et Confédération des syndicats des fonctionnaires publics (ADEDY) c. Grèce, réclamation no 66/2011, décision sur le bien-fondé du 23 mai 2012 ;
- Fédération internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH) c. Grèce, réclamation n° 72/2011, décision sur le bien-fondé du 23 janvier 2013 ;
- Fédération des pensionnés salariés de Grèce (IKA-ETAM) c. Grèce, réclamation no 76/2012, décision sur le bien-fondé du 7 décembre 2012 ;
- Fédération panhellénique des pensionnés des services publics (POPS) c. Grèce, réclamation n° 77/2012, décision sur le bien-fondé du 7 décembre 2012 ;
- Syndicat des pensionnés des Chemins de fer électriques d'Athènes-Pirée (I.S.A.P.) c. Grèce, réclamation n° 78/2012, décision sur le bien-fondé du 7 décembre 2012 ;
- Fédération panhellénique des pensionnés de l'entreprise publique de l'électricité (POS-DEI) c. Grèce, réclamation n° 79/2012, décision sur le bien-fondé du 7 décembre 2012 ;
- Syndicat des pensionnés de la Banque agricole de Grèce (ATE) c. Grèce, réclamation n° 80/2012, décision sur le bien-fondé du 7 décembre 2012 ;
- Confédération générale grecque du travail (GSEE) c. Grèce, réclamation n°111/2014, décision sur le bien-fondé du 23 mars 2017.

Irlande

- Confédération européenne de police (EuroCOP) c. Irlande, réclamation no 83/2012, décision sur le bien-fondé du 2 décembre 2013 ;

- Centre européen des Droits des Roms (CEDR) c. Irlande, réclamation n° 100/2013, décision sur le bien-fondé du 1er décembre 2015 ;
- Fédération internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH) c. Irlande, réclamation n° 110/2014, décision sur le bien-fondé du 12 mai 2017 ;
- Organisation européenne des associations militaires (EUROMIL) c. Irlande, réclamation n° 112/2014, décision sur le bien-fondé du 12 septembre 2017.

Italie

- Centre européen des droits des Roms c. Italie, réclamation n°27/2004, décision sur le bien-fondé du 7 décembre 2005 ;
- Centre sur les droits au logement et les expulsions (COHRE) c. Italie, réclamation n°58/2009, décision sur le bien-fondé du 25 juin 2010 ;
- Fédération Internationale pour le Planning Familial c. Italie, réclamation n°87/2012, décision sur le bien-fondé du 10 septembre 2013 ;
- Confédération générale italienne du Travail c. Italie, réclamation n°91/2013, décision sur la recevabilité et le bien-fondé du 12 octobre 2015 ;
- *Associazione Nazionale dei Giudici di Pace* (ANGdP) c. Italie, réclamation n° 102/2013, décision sur le bien-fondé du 5 juillet 2016 ;
- « *La Voce dei Giusti* » c. Italie, réclamation n° 105/2014, décision sur le bien-fondé du 18 octobre 2016 ;

Portugal

- Centre européen des droits des Roms c. Portugal, réclamation n° 61/2010, décision sur le bien-fondé du 30 juin 2011.